

COMMUNE DE LUZE

CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 4 novembre à 20 heures, les membres composant le Conseil municipal de la commune de Luze, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis sous sa présidence, en salle du conseil à la Mairie de Luze.

Étaient présents :

Marie-Françoise ALBERT, Fabien DESGRANGES, Gilbert DUHOUX, Jean-Paul GRESSARD, Éric STEIB, Étienne SURLEAU, David TOZZI, Émeline VAILLAUT-PRÉVOT et Sylvaine WARTELLE.

Étaient excusés :

Loïc LAURENÇOT, Pascal MONNIER, Odile ROËSS et Sandrine VUERLI

Procurations

Pascal MONNIER donne procuration à Gilbert DUHOUX.

Odile ROËSS donne procuration à Françoise ALBERT.

Loïc LAURENCOT donne procuration à Fabien DESRGANGES.

Le Maire, Éric Steib, ouvre la séance du conseil à 20 heures.

Désignation du secrétaire de séance : Sylvaine WARTELLE.

Ordre du jour

1. Adoption du tableau des effectifs des emplois permanents
2. Vente d'un terrain communal
3. Comptes de la commune
4. Bilan de la commission travaux
5. Retour sur le conseil d'école
6. Le fleurissement
7. Retour sur la réunion du Syndicat de la Luzine
8. Quelques informations de la CCPH
9. Maisons et terrains à vendre
10. Nouvelles des associations
11. Divers

Questions-réponses

1. Adoption du tableau des effectifs des emplois permanents

Le Maire expose que selon les règles de la Fonction publique, le conseil municipal doit prendre une délibération pour fixer les emplois permanents de la collectivité.

Délibération

Le Maire soumet au vote le tableau des effectifs des emplois permanents de la commune.

Vote : oui à l'unanimité

2. Vente d'un terrain communal

Un propriétaire privé d'une maison la rue du Paquot, souhaite acquérir un terrain communal non constructible à l'arrière de sa maison. Ce terrain mesure autour de 150 à 160 m².

Le Maire suggère que la municipalité le vende dans les mêmes conditions que la vente de même type à un particulier, c'est-à-dire au prix de 20 € le m² avec les frais de bornage et de notaire à charge de l'acheteur.

3. Comptes de la commune

Fabien Desgranges, premier adjoint présente l'état des comptes à deux mois de leur clôture. Le CAF est excédentaire de 88 000 €.

Ce mois-ci des petites dépenses ont eu lieu pour l'école, pour un bloc pour la chaudière...

Les heures facturées au Syndicat mixte de la Luzine ont été payées.

L'État a commencé à verser le FPIC.(Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)

La section investissement est en déficit malgré le peu de dépenses, car il n'y a pas encore eu les recettes prévues.

A propos du CFU, Compte Financier Unique, mis en place l'an dernier, la nomenclature des comptes a changé. À partir de 2025, il n'y aura plus qu'un seul vote à faire, au lieu de deux votes jusqu'alors : compte administratif et compte de gestion. Il va également falloir passer à la télétransmis-

sion de l'ensemble des pièces comptables. Pour cette télétransmission, nous devons souscrire à un service informatique sécurisé supplémentaire. Il en coûterait environ 550 euros pour 3 ans avec notre prestataire de logiciel comptabilité, Berger-Levrault, sans limitation du nombre d'actes, et environ 200 € par an auprès d'autres prestataires qui ont été consultés.

Délibération

Le Maire soumet au vote la délibération pour la mise en place de la dématérialisation des actes.

Vote : oui à l'unanimité

4. Bilan de la commission travaux

Gilbert Duhoux, troisième adjoint fait part des échanges lors de la commission travaux du 27 octobre 2024. La commission travaux s'est d'abord réunie en salle pour évoquer de multiples questions, puis s'est déplacée dans le village.

Parmi les sujets évoqués :

- Remplacement de l'imprimante de l'école : il a été choisi une imprimante en location.
- Il y a du macadam à refaire entre la Fontaine de la rue du Passeur et le pont rue de la Grande Goutte.
- Des bordures de type bateau en bas de la rue de la Luzine.
- Pascal et Gilbert font la liste des lampadaires défectueux.
- Il est rappelé qu'il faut finir de nettoyer les bassins tampon.

- Maison du temps libre

- Carrelage du sol qui se soulève dans la salle : depuis la commission travaux, Pascal Monnier est allé avec l'un des employés pour remettre des carreaux de carrelages.
- Du crépi extérieur se décolle côté Lizaine. On peut envisager de le remplacer par du bardage, il faut étudier la question.

La commission est allée voir le petit ruisseau à l'arrière des maisons à hauteur du 15 rue du Paquot : c'est un petit fossé qui est surchargé quand il pleut et déborde dans le champ. Il passe en souterrain tubé sous la propriété privée, le tubage est probablement sous dimensionné par

rapport aux débits actuels. Il a été envisagé de faire une noue en amont pour faire tampon.

Depuis la réunion de la commission, le ruisseau a été nettoyé et décapé par l'employé communal.

5. Retour sur le conseil d'école

Vendredi 18 octobre s'est tenu le conseil d'école en présence du Maire et du Premier adjoint.

Effectifs : 88 élèves sur 4 classes, dont 4 élèves en PAI. (Projet d'Accueil Spécialisé)

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : un exercice de sécurité a été réalisé.

Évaluations de début d'année : un bon niveau d'ensemble des élèves est constaté par les enseignantes.

Projets de l'année en cours : un projet artistique en résidence avec les scènes le Moloco et la Poudrière.

Autres projets : poursuite de la frise sous le préau ; « d'un fil à l'autre » et « prêt à en découdre » pour l'éducation artistique.

Le voyage scolaire annuel est prévu à Bourtzwiller le 10 juin 2025.

L'association [Les Z'enfants d'abord](#) a remis à l'école une somme plus importante cette année.

Travaux demandés à la commune par les enseignantes :

- une clé de portail pour l'enseignante arrivée cette année.
- Préparer les jardins pour le printemps.
- Déplacer les cendriers pour ne pas inciter les gens à fumer devant le portail.
- Sur le parking, tailler l'arbre rouge.
- Prévoir l'achat de peinture pour repeindre une pièce.
- Revoir les joints des fenêtres de la salle des CM à l'étage.
- D'avantage de microphones compatibles avec la sono pour les spectacles de fin d'année.

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2025 : 1 entrée en petite section et 13 sorties de CM2. En 2026 : 14 départs de CM2.

Ces effectifs sont surveillés attentivement car s'ils baissent, cela peut remettre en question la quatrième classe.

Les enseignantes, déçues par l'annulation de l'animation prévue pour le printemps des poètes au mois de mars, ne souhaitent pas réaliser les menus pour le repas des aînés cette année.

6. Le fleurissement

Reçu le rapport de visite du comité départemental des villes et villages fleuris. Ils ont fait beaucoup de compliments sur le village et fait des remarques d'amélioration :

- Trop d'arbres en pot et des jardinières en mauvais état.
- Trop de massifs, il faudrait en enlever pour qu'ils soient mieux entretenus et donner un ensemble plus cohérent.
- Les massifs sont maintenant trop fournis, les plantes ont grandi, il faut éclaircir.
- Manque de bénévoles. Impliquer davantage la population.

Prochaine visite le 15 novembre.

7. Retour sur la réunion du Syndicat de la Luzine

Le diagnostic assainissement est quasiment fini. C'est un document de 1000 pages qui détaille tout le réseau. Il présente des recommandations de travaux, que nous avons déjà évoquées. La priorité essentielle est la diminution des entrées d'eaux parasites dans le réseau.

Le transfert de compétences à la communauté de communes était prévu au plus tard pour le 1^{er} janvier 2026, appuyé sur un échéancier. Depuis, le Sénat a décidé que le transfert des communes aux intercommunalités ne serait plus obligatoire. Le débat doit maintenant avoir lieu à l'Assemblée nationale. Lors du dernier conseil communautaire, les élus se sont interrogés sur ce qu'il y aurait à faire ou pas. Ensuite la réunion des maires a donné lieu à l'expression d'avis partagés sur ce qu'il faudrait faire sur ce transfert de compétences.

8. Quelques informations de la CCPH

Le cahier des charges pour la vente des Guinnottes : toutes les parcelles sont quasiment finies. Il est imposé à ceux qui construisent des règles sur la surface bâtie pour garantir un certain nombre d'emploi et qu'un quart de la surface soit en espaces verts.

Les conseillers demandent s'il y a des nouvelles concernant les parcelles de l'entreprise Gaussin aux Guinnottes et la mise en œuvre du PLUi. La Maire répond qu'il n'y a pas eu d'avancée sur ces sujets.

9. Maisons et terrains à vendre

Deux maisons sont en cours de vente, rue de la Luzine et rue de la Grande Goutte.

Le « château de Chagey » a été mis aux enchères mais n'est pas vendu.

10. Nouvelles des associations

Assemblée générale des [Young dynamic's](#) dimanche 20 octobre : peu de personnes présentes ; une nouvelle équipe constitue le bureau.

La pétanque a mis son activité en veille jusqu'au printemps.

L'Aclace a organisé un concert à la Maison du temps libre le 19 octobre.

Repas du CCAS : Il aura lieu dimanche 15 décembre. Le traiteur est retenu, c'est le restaurant des 2 clés à Héricourt. Les conseillers municipaux sont invités à signaler leur présence, accompagnés ou non de leur conjoint.

L'amicale prépare la soirée Beaujolais nouveau du jeudi 21 novembre. Elle proposera à tous les luzois « le verre de l'amicale » : une vente de vin chaud le vendredi soir au début de vacances scolaires de Noël, pour partager un temps convivial dans le village avant les festivités de fin d'année plus familiales.

11. Divers

Les frelons asiatiques

Un nid a été trouvé rue du stade, un autre dans les bois au-dessus du château d'eau. Jean-Paul Gressard attire l'attention sur le fait que pour repérer les nids, il faut regarder de loin. On ne voit pas par exemple un nid en haut d'un arbre quand on est en dessous.

Cérémonie du 11 novembre

Tout le monde est attendu dès 10h45 pour la cérémonie à 11h00. Didier Grosjean sera le porte-drapeau, la chorale Vocaluz chantera.

Recensement

Le recensement prévu en janvier 2025 aura lieu en 2026. Le décalage est dû la période covid.

Élections municipales en 2026

Il faudra prochainement faire le bilan de la mandature et un tour de table des projets des conseillers pour cette échéance.

Questions-réponses

- Sens unique rue de la Chapelle : le panneau sens unique a été dérobé. Toujours autant de véhicules ne respectent pas le sens interdit.
- Lumière rue des écoliers : il est demandé de caler les horaires d'éclairage de la rue des Écoliers sur ceux du secteur de la rue de la Chapelle.
- L'installation des ralentisseurs sur la route départementale devrait avoir lieu en novembre.
- Des trous se creusent sur la route d'Échenans-sous-Mont-Vaudois, la rue de la Chapelle et la rue des Étambois.

Le Maire clôt la séance à 22h35.